



Built to Lead

Pour Publication Immédiate : 7/21/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES ÉLARGISSANT LA « MOVE OVER LAW » AUX POMPIERS ET AMBULANCIERS VOLONTAIRES

Le Gouverneur Cuomo a signé des mesures législatives aujourd'hui pour élargir la « Move Over Law » (Loi exigeant que les automobilistes changent de voie à l'approche d'un véhicule d'urgence) de l'État de New York aux pompiers et ambulanciers volontaires.

La mesure (S.7938/A.8702-A) exigent que les conducteurs ralentissent et changent de voie lorsqu'ils s'approchent d'un véhicule avec un gyrophare bleu ou vert conduit par des pompiers ou ambulanciers volontaires intervenant pour une urgence routière.

« Nos premiers intervenants mettent leur vie en péril de jour en jour et risquent souvent leur propre sécurité et bien-être, afin de protéger leurs communautés et leurs co-citoyens à New York », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Cette nouvelle loi aidera à s'assurer que les premiers intervenants sont protégés contre les dangers évitables lorsqu'ils répondent à une urgence routière. »

Auparavant, la « Move Over Law » ne s'appliquait qu'aux conducteurs approchant des véhicules de police ou d'intervention en cas d'urgence ou de danger arrêtés avec des gyrophares rouges et blancs ou ambres.

Le Sénateur David Valesky a déclaré : « La Move Over Law actuelle protège les véhicules de police ou d'intervention en cas d'urgence ou de danger en exigeant que les conducteurs s'approchant d'eux ralentissent et changent de voie, mais les intervenants en cas d'urgence ne bénéficient pas de la même protection. De par l'élargissement de la portée de cette loi, cette mesure de protection s'appliquera aux pompiers et ambulanciers volontaires qui offrent une aide d'urgence. Je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir signé cette importante protection législative. »

Le Membre de l'Assemblée législative, William B. Magnarelli, a déclaré : « Je tiens à remercier le Gouverneur d'avoir promulgué cet important projet de loi. Il apportera des modifications de bon sens à la « Move Over Law » en élargissant sa portée pour inclure les gyrophares « bleus » et « verts » utilisés par de nombreux pompiers et ambulanciers volontaires. Tous les premiers intervenants méritent les protections de la « Move Over Law » lorsqu'ils répondent à des incidents et des urgences sur nos routes. Cette nouvelle loi aidera à préserver leur sécurité lorsqu'ils servent le public. »

###